



L'écoute malentendant

7 millions de français ont des difficultés d'audition

L'auditeur normo-entendant reçoit sans effort, même en environnement bruyant, les conversations et la sonorisation.

Le malentendant « non appareillé » trouvera les réglages de volume insuffisants et distinguera mal les différents signaux.

Le malentendant doté d'une prothèse sans fonction « T » compensera les réglages de volume et les fréquences, mais sera gêné par le brouhaha ambiant.

Le malentendant avec prothèse à boucle « T » pourra en commutant sur « T » :

- se couper du bruit ambiant
- disposer de l'amplification très forte du signal émis par cette boucle
- profiter de l'intelligibilité résultant de la pureté du son

La BIM, boucle à induction magnétique, est la solution imposée par la Loi Handicap pour assurer aux malentendants une écoute optimale. Elle est en voie de généralisation dans les ERP. Elle doit être accompagnée d'une bonne sonorisation HP. Elle induit l'équipement des malentendants en prothèses « T ».

Le cadre législatif

La Loi Handicap du 11 février impose l'accès en ERP à égalité pour tous.

Le décret du 17 mai 2006 précise l'entrée en vigueur immédiate en neuf, en extension et en rénovation et le dernier délai 2015 pour l'existant. Elle distingue les accueils et les salles.

L'arrêté du 1^{er} août 2006 d'application au code de la construction nomme les ERP établissements recevant du public, mairies, théâtres, écoles, tribunaux, gares, stades, supermarchés, cinémas, hôtels, restaurants, églises ...

Le cadre technique

La norme NF 60118-4 « s'applique aux systèmes à boucle d'induction audiofréquences qui produisent un champ alternatif et qui sont destinés à fournir un signal d'entrée pour les appareils de correction auditive fonctionnant avec une bobine d'induction caprice. »

L'écoute doit être homogène entre 0,1 et 0,2 W/m² dans l'espace spécifié.

La boucle rayonnante ne doit pas être à hauteur d'oreilles.

Le calcul de boucle prend en compte les rayonnements hors espace, la diaphonie et la discrétion.



TOPTRONIC

11 rue du Tanin
BP 60052
67382 LINGOLSHEIM CEDEX
Tél : 03 88 77 49 75
Fax : 03 88 77 49 77
e-mail : contact@toptronic.fr
<http://www.toptronic.fr>